



## Responsabilité civile

-----  
Par Sheva

Bonjour

Il y a environ un an en avril de l'année dernière pour être plus précise. J'étais en compagnie de mon chien ( type border collie d'environ 30 kg) tenue en laisse une amie et d'un monsieur âgé chez qui je travaille ainsi que ma fille.

Nous rentrons dans l'immeuble où habite ce monsieur un immeuble de deux étages nous avons commencé à monter escalier arrivé au premier palier la porte de l'appartement de la voisine de monsieur était grande ouverte le chien ( de petit gabarit environ 10 kg) de madame est sorti en courant et a commencé à attaquer mon chien en le mordant au niveau des des pâtes mon chien c'est donc défendu et à "mordu" le chien de madame j'ai donc tiré sur la laisse mon chien a lâché prise il a dévalé les escaliers je l'ai suivi pour l'éloigner du chien de madame le chien de Madame est descendu des escaliers à continuer à vouloir attaquer mon chien j'ai essayé de le repousser avec mon pied.

L'amie qui était avec moi à essayer de l'attraper mais le chien essayer de se retourner contre elle et de la mordre suite à nos cris la propriétaire du chien qui se trouvait au moment des faits à l'extérieur du bâtiment dans son garage à bricoler dans sa voiture et rentrer dans l'immeuble et attraper son chien suite à cela nous avons constaté elle et moi un trou environ la taille du creux de mon chien entre les omoplates de son chien j'ai donc dit à Madame d'envoyer son chien vétérinaire suite à ça car pour moi je n'étais pas responsable étant donné que son chien n'avait pas à être en liberté la porte de l'appartement grand verre j'ai donné malgré ça à la dame 50 ? en liquide pour l'aider à payer la facture du vétérinaire j'ai quand même fait une déclaration des faits en assurance au cas où.

Plusieurs jours après suite à des complications "infection de la blessure" qui ont engendré des frais supplémentaires madame a décidé de contacter son assurance contre moi afin de récupérer la somme des deux interventions faites par son vétérinaire. Après cela plus de nouvelles assurances jusqu'à il y a quelques jours j'ai reçu un recommandé de l'assurance de madame me demandant de payer 150 ? qui équivaut à la franchise toi que je devais payer si jamais j'étais reconnu responsable des faits.

Le coup total des frais étaient de 213 ? l'assurance a pris en charge une partie et donc on me demande de payer le reste j'ai donc clairement été reconnu responsable et dommage causé ( ce qui est normal étant donné que je suis responsable de mon chien).

avec ce courrier il y avait plusieurs éléments du dossier dont une copie d'une lettre écrite manuscrite de la partie adverse où elle décrivait que c'était mon chien qui avait sauté sur son chien et que de plus mon chien je n'arrivais pas à le maîtriser donc madame a clairement fait une fausse déclaration car elle ne pouvait pas savoir ce qui s'était passé étant donné qu'elle était dehors au moment des faits elle a également omis de préciser que je lui avais donné 50 ? en liquide devant témoin.

J'ai donc contacté ma compagnie d'assurance afin d'en savoir un peu plus de comprendre mieux les choses du pourquoi j'avais été reconnu responsable donc eu à faire à plusieurs personnes différentes qui m'ont donné des raisons différentes enfin c'était vraiment pas clair tout ça moi clairement je leur ai dit que je reconnais les dommages causés mais par contre que pour moi je ne suis pas entièrement responsable.

Et que également j'aurais aimé être un minimum averti qu'on m'avait reconnu responsable surtout après un an sans nouvelles Car pour moi en vue des faits et des témoins qui étaient présents sur les lieux et qui aurait pu témoigner que je n'ai pas menti car il faut savoir que mon assurance n'a pas pris contact avec ses témoins il est clair que la victime a quand même commis une faute en laissant son appartement ouvert son chien sans surveillance donc pour moi le comportement de faute de la victime prouver la limite de ma responsabilité dans la survenance de l'accident et j'aurais dû donc être exonéré partiellement de la dette étant donné que je ne suis pas totalement responsable de ce qui s'est passé.

Merci de me dire si effectivement c'est le cas. et que si je suis dans mon bon droit comment je peux faire pour les faire valoir auprès de mon assurance pour qu'elle revienne sur sa décision. J'espère avoir été assez clair dans mes explications.

Merci de vos réponse cordialement Sheva

-----  
Par Isadore

Bonjour,

J'ai aéré votre texte parce que c'était impossible à lire, j'espère que ça encouragera les intervenants.

-----  
Par Sheva

D'accord merci